



Lettre d'information



Le SAGE Couesnon

schéma d'aménagement et de gestion des eaux

sommaire

Actualités

Le Couesnon au cœur de notre territoire

- Une rivière qui a du caractère!

Actualités des sous Bassins versants

Témoignage

- Mr Guérin, un agriculteur conscient de son environnement

Jouer avec le Couesnon

- Les charades du Couesnon
- Le rébus du Couesnon

Questions

- Retrouvez toutes les réponses sur www.sage-couesnon.fr

Calendrier



Éditorial

L' eau, c'est la vie !

Elle est si précieuse qu'il faut tout faire pour la respecter et la protéger. La prise de conscience par tous de sa fragilité est une nécessité absolue. Des actions ont été engagées depuis plusieurs années pour la préserver mais le besoin d'une organisation structurée s'est imposée à tous.

C'est pourquoi depuis 2006, élus locaux, usagers et services de l'état se mobilisent au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour envisager des solutions durables de gestion de l'eau sur notre bassin versant du Couesnon. Cette démarche, c'est l'élaboration du SAGE Couesnon (**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**).

Plus qu'un simple document, ce projet de SAGE encourage les actions de sensibilisation du grand public, et vient aussi assurer la cohérence des actions déjà engagées et à venir sur nos quatre sous-bassins versants, dans l'objectif de mieux préserver, partager et valoriser notre ressource en eau.

Le succès de cette concertation reposera sur le travail de la CLE mais aussi sur la mobilisation de chacun d'entre nous. Vous tenez entre vos mains le premier numéro de la lettre d'information du SAGE. Diffusée deux fois par an, elle vous permettra de suivre son avancement et les diverses actions menées en faveur de la gestion de l'eau.

Ensemble, nous devons agir pour garantir à nos enfants, un environnement en bon état et une eau de qualité en quantité suffisante.

Marcel ROUSSEL,

**Président de la CLE du SAGE Couesnon,
Maire de Billé.**

Actualités

→ Mise en ligne du site Internet du SAGE Couesnon

Envie de plus d'informations, visitez notre site Internet: www.sage-couesnon.fr

→ Lancement des inventaires des zones humides et des cours d'eau

A la demande de la CLE, les quatre syndicats de bassin versant ont démarré leur inventaire de cours d'eau et de zones humides.



© C. Laborieux / Hydroconcept
Zone humide située près du cours d'eau le Nançon.

→ Démarrage de la phase scénarios pour le SAGE Couesnon

Après validation de l'état des lieux et du diagnostic le 19 Mars 2009, la CLE travaille désormais à répondre aux enjeux mis en évidence sur le bassin versant du Couesnon.

→ Les Contrats Restauration Entretien rivière (CRE) couvrent tout le bassin versant du Couesnon

Le syndicat du Moyen Couesnon a rejoint les autres syndicats du bassin versant du Couesnon par l'engagement de son premier CRE.

→ Natura 2000 baie du Mont-Saint-Michel, bientôt la mise en oeuvre

Le programme arrive à la fin de sa phase d'élaboration et sa mise en œuvre débutera en 2010.

→ Arrivée du SDAGE 2009

Après la consultation du public, le nouveau SDAGE Loire-Bretagne sera finalisé fin 2009.



Le Couesnon, au coeur de notre territoire

septembre 2009

Le Couesnon, une rivière qui a du caractère !

Si le Couesnon est connu de tous pour avoir mis « un jour, dans sa folie, le Mont-Saint-Michel en Normandie », le connaissez-vous vraiment ?

L'histoire du Couesnon commence bien en amont de Pontorson. Notre rivière de 115 km de long prend naissance en Mayenne, mais elle ne fréquente ce département que sur ses trois premiers kilomètres avant d'entrer en Ille et Vilaine. Après un passage à Fougères, Antrain, puis dans la Manche à Pontorson, le Couesnon achève son parcours dans la Baie du Mont Saint Michel.



© A. Charles / Association « Le Bassin du Couesnon »

Le Mont Saint Michel

→ L'épine dorsale d'un territoire !

Le Couesnon ne serait rien sans ses affluents qui l'alimentent tout au long de son périple. Son bassin versant, vaste territoire de 1126 km² concerne plus de 76 000 habitants répartis sur 75 communes.

Le bassin versant est un espace délimité naturellement par le relief qui guide l'écoulement de l'eau. Chaque goutte d'eau qui tombe sur ce territoire rejoint le Couesnon pour finir sa course dans la

baie du Mont-Saint-Michel. Fossés, cours d'eau, petites rivières, eaux souterraines... alimentent ce réseau. Depuis toujours cette eau est utilisée quotidiennement pour nos besoins.

→ Une ressource indispensable ...

A la maison, au travail...

Environ 14 Millions de m³ d'eau par an sont prélevés dans nos rivières et nos nappes souterraines pour fournir l'eau indispensable à nos usages :

- quotidiens (hygiène, nourriture,...)
- industriels (lavage, fabrication...)
- agricoles (eau pour le bétail...)
- urbains (lavage des voiries, arrosage des espaces verts...).

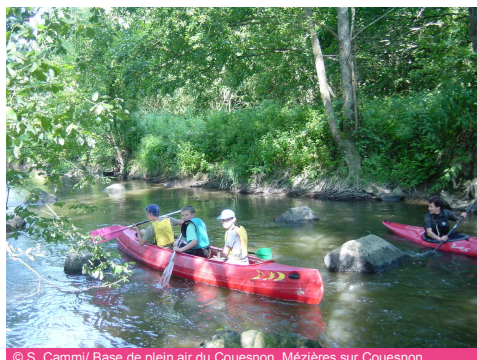
Sur ces 14 millions de m³, 11 millions subissent un traitement de potabilisation, assuré en majeure partie par les 15 usines d'eau potable de notre territoire.

Certains professionnels utilisent directement l'eau des cours d'eau (pisciculture) ou de la baie du Mont-Saint-Michel (conchyliculture, pêche) et leur activité est dépendante de sa qualité.

... et à nos loisirs!

Que ce soit à pied, à cheval, à vélo ou à bord d'un canoë, notre territoire fait le bonheur des amateurs de sport, de détente ou de nature tout simplement.

Pour les pêcheurs avertis ou novices, nos rivières hébergent truites, anguilles, brochets... Et savez-vous que le Couesnon constitue le dernier bastion du saumon en Ille et Vilaine ?



© S. Cammi / Base de plein air du Couesnon, Mézières sur Couesnon

Ballade en canoë ou en kayak sur le Couesnon

Bien sûr n'oublions pas le site exceptionnel de la baie du Mont-Saint-Michel, qui attire, lors des grandes marées, une foule d'amateurs de pêche à pied.

→ ... qu'il faut préserver

Si cette ressource nous est si précieuse, elle n'en reste pas moins très fragile. Malheureusement, le cumul des pollutions que nous produisons tous, l'augmentation de nos consommations et les aménagements effectués sur nos cours d'eau ont conduit à la dégradation qualitative et quantitative de nos rivières et menacent à terme nos usages de l'eau.



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »

Le Couesnon entre Fougères et Saint-Jean sur Couesnon

C'est pourquoi, quel que soit son exploitation, domestique, urbaine, industrielle, agricole ou de loisir, la protection de cette richesse est un enjeu primordial sur le bassin versant du Couesnon.

Nous devons tous prendre conscience de la fragilité de notre patrimoine vital, que constitue l'eau et son milieu naturel. La faune, la flore, la forme et la dynamique de nos cours d'eau, les zones humides et le bocage sont autant d'éléments qui participent à son équilibre.

Élus, usagers et administrations se mobilisent depuis quelques années déjà pour mettre en place des plans de gestion et des outils de protection de ce patrimoine vital. Le SAGE Couesnon (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), aujourd'hui en cours d'élaboration, est l'un de ces outils qui permettront un développement durable de notre bassin versant.

→ Actualités des sous-bassins versants

Le bassin versant du Couesnon, est divisé en quatre sous-bassins versants qui font l'objet de

Sous-bassin versant Haut-Couesnon

→ L'agriculture au coeur des actions de la reconquête de la qualité des eaux

La qualité de l'eau concerne directement les agriculteurs. Comment s'investissent-ils pour proposer des actions ?



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »

C'est le rôle du Comité Professionnel Agricole (CPA). Une vingtaine d'agriculteurs sont régulièrement invités à réfléchir aux actions réalisées. Ils font des propositions concrètes et réalistes pour l'atteinte des objectifs de qualité de l'eau et des milieux.

Organiser une rencontre sur l'entretien des fossés, participer à la concertation sur le bocage ou la définition des zones humides, réaliser des suivis d'azote dans les sols, échanger avec les conseillers et vendeurs agricoles... autant de manières de participer collectivement à la protection de l'eau. Sans oublier l'engagement individuel au sein de son exploitation. Dernièrement une présentation d'une bineuse mécanique a été organisée, ainsi qu'un accompagnement du pâturage dans les exploitations laitières. A noter que le CPA est ouvert aux exploitants qui le souhaitent. N'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture de Lécousse pour y participer!

Ces actions agricoles sont pilotées conjointement par les Syndicats mixtes de production d'eau potable du bassin Rennais (SMPBR) et du bassin du Couesnon (SMPBC).

→ Reconstituons le bocage !

Pour de nombreux Bretons, le bocage est un paysage familier. Pourtant, il a beaucoup souffert : arasement des talus, arrachage des haies... Afin de le revitaliser un programme de reconstruction du bocage est lancé : Breizh Bocage.

Il a pour objectif la restauration et la création de haies bocagères et talus boisés. En effet, les haies et talus permettent de réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles. Le bocage présente également de nombreux autres intérêts : fourniture de bois-énergie, préservation de la biodiversité, restauration des paysages,...

Une étude bocagère est en cours sur l'ensemble du bassin versant du Haut Couesnon. Elle permettra de mieux connaître l'état actuel du bocage et de définir des secteurs d'action prioritaires sur le territoire.

Dès le début de l'année prochaine, une concertation locale sera mise en place sur ces secteurs, afin de définir des projets cohérents de replantation bocagère, sur la base du volontariat. Le programme Breizh bocage est mené par le syndicat intercommunal du Haut-Couesnon.

SMPBR/SMPBC: 02 23 62 11 75.

SI du Haut-Couesnon: 02 23 51 00 14.

Sous-bassin versant Moyen-Couesnon

→ Un syndicat pour les cours d'eau

Le Syndicat Intercommunal du Moyen Couesnon a été créé par arrêté préfectoral du 13 mai 1977 et regroupe 13 communes (Antrain, Bazouges la Pérouse, Cuguen, La Fontenelle, Marcillé Raoul, Noyal sous Bazouges, Rimou, Romazy, Saint Léger des Prés, Saint Rémy du Plain, Sens de Bretagne, Tremblay, Vieux vy sur couesnon).

Il a pour objet, dans le périmètre du bassin versant du Moyen Couesnon, de promouvoir toutes les actions nécessaires à la conservation, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique, et d'engager toutes les opérations concernant l'aménagement des rivières.



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »

Le Couesnon à Romazy.

Depuis sa création, le Syndicat a effectué des travaux réguliers d'entretien pour la mise en valeur des cours d'eau sur son territoire et pour améliorer leur écoulement et leur intérêt piscicole.

→ Lancement du premier Contrat Restauration Entretien et inventaire des cours d'eau et zones humides

Après avoir terminé son dernier programme pluriannuel (2001-2008) par le nettoyage du Couesnon de Rimou à Antrain, il a semblé nécessaire au Syndicat, de s'engager dans un Contrat Restauration Entretien (CRE) pour les prochaines années, allant plus loin que le simple entretien de ses 166 km de cours d'eau.

L'étude préalable à ce Contrat Restauration Entretien et l'inventaire des cours d'eau et zones humides, qui y est associé et demandé par la CLE du SAGE Couesnon, devraient démarrer en septembre 2009.

Le programme d'actions qui doit être proposé, au terme de l'étude, doit pouvoir contribuer à maintenir un bon état écologique des cours d'eau et à corriger les altérations identifiées dans l'état des lieux, en vue de l'atteinte des objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur l'Eau européenne (DCE).

→ Une eau de qualité pour l'eau potable

Ces actions intéressent tout particulièrement le Syndicat des Eaux d'Antrain, intervenant dans l'alimentation en eau potable. Sa seule ressource en eau, le Couesnon, est prélevée par captage en amont de l'agglomération d'Antrain. Le syndicat vient d'ailleurs d'être chargé de mettre en place un 2^{ème} plan de gestion de l'eau potable.

SI du Moyen Couesnon

SI des eaux d'Antrain



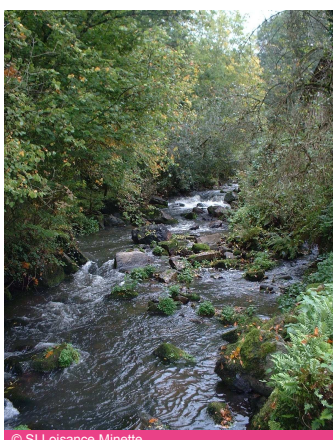
Actualités des sous-bassins versants

multiples programmes et actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Sous-bassin versant

Loisance-Minette

→ La qualité de l'eau : l'affaire de tous !



© SI Loisance Minette
Le cours d'eau, La Minette

Depuis 1997, des opérations de reconquête de la qualité de l'eau, contrats de bassin versant, se succèdent sur les territoires de la Loisance et de la Minette. Ces programmes incitatifs visent à sensibiliser tous les acteurs : agriculteurs, collectivités locales, entreprises, particuliers afin d'améliorer leurs comportements et leurs pratiques vis-à-vis de la qualité de l'eau en général.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Pays du Coglais, mandaté par le Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon, coordonne des projets qui sont multi-thématiques (réduction de l'utilisation des pesticides, aménagement du bocage, entretien des rivières...) et multi-acteurs (Communes, Syndicats d'eau, associations...).

→ Le monde agricole s'engage...

Les agriculteurs sont des acteurs fondamentaux de ces thématiques transversales et s'impliquent par le biais d'une Commission Professionnelle Agricole. Cette Commission, réunie plusieurs fois dans l'année, est à l'origine de démonstrations de matériel, de formations et de communications techniques.

Le dernier projet en date est une plateforme d'essai, mise en place sur la commune de la Selle-en-Coglès, qui a pour but d'acquérir des références locales sur la fertilisation et le travail du sol.

→ ...Les collectivités aussi !

Sur les 14 communes qui ont leur centre bourg à l'intérieur du bassin versant, 12 possèdent un plan de désherbage. Ce plan est une cartographie des risques de transferts des pesticides vers les cours d'eau. Il permet ainsi d'adapter l'entretien en fonction du risque de pollution. Actuellement le plan de désherbage de la Commune d'Antrain est en cours de réalisation. Il ne restera ainsi plus qu'une Commune à convaincre pour atteindre les 100 % des Communes équipées de cet outil.

→ Les rivières ont leurs propres programmes de protection

La thématique des milieux aquatiques fait l'objet de contrats spécifiques : les Contrats Restauration Entretien de cours d'eau et de zones humides. Portés par le Syndicat Intercommunal Loisance Minette depuis 2003, ils sont constitués d'une étude préalable qui formalise un programme de travaux sur 5 années. Actuellement, le Syndicat mène conjointement l'étude préalable à son second contrat (2010-2014) et un inventaire de cours d'eau et de zones humides sur tout le territoire.

SI des Eaux du Pays du Coglais: 02 99 97 84 50.
SI Loisane-Minette: 02 99 18 59 55.

Sous-bassin versant

Basse-Vallée du Couesnon

→ Un territoire remarquable...

Le bassin versant de la Basse-Vallée du Couesnon s'étend sur 365 km² d'Antrain au Mont-St-Michel. C'est un territoire extrêmement diversifié et riche au potentiel unique. Le Mont-St-Michel n'est-il pas l'un des sites les plus visités au monde ?

Cette diversité, prend aussi racine dans une géologie hétérogène. On peut y distinguer plusieurs types de sous-sol différents, source d'une grande biodiversité: des sols sur schiste tacheté, des sols sur schiste tendre, des sols sur granite et des terres d'alluvions marines. Doté d'une grande richesse environnementale, paysage, faunistique et floristique, ce capital nature est mis en valeur par de nombreux chemins de randonnée mis en place par les



© Association « le bassin du Couesnon »
Le Couesnon dans l'estran

collectivités locales avec l'accord de nombreux agriculteurs. Cette richesse est aussi agricole, car en plus des productions traditionnelles que sont le lait, la viande et les céréales, près de 80 000 tonnes de légumes y sont produites chaque année suivant des schémas de production raisonnée.

→ ... qu'il faut gérer durablement !

La gestion hydraulique y est aussi exceptionnelle, car depuis la canalisation du Couesnon au 19ème siècle et la poldérisation au début du 20ème, quatre associations de propriétaires assurent l'entretien des canaux et la protection maritime de la zone estuarienne. Ce territoire d'environ 6500 ha, qui formait à l'origine un delta, est composé d'alluvions marines sablo-limoneuses riches en calcium. Le Rétablissement du Caractère Maritime du Mont-St-Michel est aussi une donnée importante de la gestion des eaux du bassin versant.

Créer en 1948, le syndicat de la Basse vallée du Couesnon avait à l'origine, la charge d'assurer l'écoulement hydraulique des marais d'Antrain à Pontorson. Et ce, dans le but d'aider les agriculteurs à remplir leur mission de production qui, au sortir de la guerre avait une importance nationale. Aujourd'hui, cette mission s'accompagne d'un important volet environnemental, qui a débouché sur la mise en place de bandes enherbées le long des cours d'eau.

La mission du syndicat de la Basse Vallée du Couesnon a aussi évolué. Après avoir déjà réalisé un Contrat Restauration Entretien (CRE) sur 100 km de cours d'eau, il est à l'étude d'un second CRE sur 130 km. Le syndicat réalise en parallèle de cette étude, l'inventaire des cours d'eau et des zones humides demandé par la CLE du SAGE Couesnon.

En cours d'élargissement, le syndicat va bientôt s'étendre à la majeure partie de son territoire. 24 communes le rejoignent, dont six par l'intermédiaire de leur communauté de communes.

SI Basse Vallée du Couesnon

Septembre 2009



À la rencontre du bassin versant

Témoignage

→ Hervé Guérin, un éleveur qui s'adapte.

Installé depuis 1990 sur la commune du Chatelier, Hervé Guérin élève aujourd'hui 38 vaches laitières, une cinquantaine de génisses et de bœufs sur 60 ha de surface agricole et possède un atelier hors sol de porcs (1200 têtes/an).



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »
Pâtures près du siège d'exploitation d'Hervé Guérin

A la fin des années 90, l'ensemble de ses terres a été classé en zones d'actions complémentaires (ZAC) au titre de la « directive Nitrates » et une petite partie (3 ha) en zone de protection de captage d'eau potable (drains d'alimentation pour l'agglomération de Rennes). Ces zonages réglementaires imposent la lutte contre la pollution des eaux (nitrates, pesticides,...).

Pour répondre aux exigences réglementaires, Hervé Guérin se lance alors dans la mise aux normes de l'ensemble de son exploitation. Mais il ne voulait pas s'arrêter là. Conscient des problèmes environnementaux et sanitaires résultant de l'augmentation des concentrations de polluants (nitrates, pesticides ...) dans les rivières, il décide de poursuivre ses efforts: « Depuis 1996, je me suis engagé dans une démarche d'amélioration des pratiques agricoles, via le suivi agronomique (suivis des reliquats azote, analyses des déjections, et respect des bonnes pratiques de fertilisation...). Puis en 1997, j'ai voulu aller plus loin avec une étude de mon système fourrager et en 2001, j'ai signé un Contrat Territorial d'Exploitation (engagement vers des pratiques de désherbage sans pesticide...) » C'est avec l'aide de la ville de Rennes et de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine qu'au fil des années, il s'oriente

vers un système moins dépendant des achats extérieurs (engrais, céréales,...) en augmentant sa surface en prairie pour l'alimentation de son cheptel et en limitant ses apports d'intrants chimiques. Aujourd'hui, son exploitation a atteint un bon niveau d'optimisation environnemental et économique.

En effet, malgré sa motivation, dans la situation actuelle, il lui est difficile d'aller au-delà des limites foncières et économiques de son système de production: « le morcellement de mes parcelles ne me permet pas de m'orienter vers un système plus extensif et me pousse à maintenir des surfaces en maïs. »... « De plus, mon objectif est de faire vivre ma famille. En extensifiant complètement mon exploitation, je devrais fermer mon atelier de porcs qui sont nourris au maïs et mettre en péril mes revenus ».

→ Un seul mot d'ordre : sensibiliser ...

Membre de la commission agricole du bassin versant des drains de la ville de Rennes depuis 1990, Hervé Guérin est un élément moteur sur son secteur et indique qu'il reste encore des efforts à faire : « quel que soit le système de production, chaque agriculteur peut adopter des stratégies de fertilisation, de traitements phytosanitaires, d'alimentation et plus généralement de gestion de l'exploitation respectueuses de l'environnement. Cela passe par un changement des mentalités. Les animateurs de bassins versants et les conseillers de chambre d'agriculture ont vraiment un rôle à jouer dans cette lutte. Les portes ouvertes, les appuis individuels mais aussi les démonstrations de pratiques innovantes sont indispensables pour faire avancer les choses ».

Pour lui, il est important de communiquer auprès des agriculteurs mais aussi auprès du grand public et en particulier des jeunes: « Je fais partie de l'association couleur de ferme qui travaille en partenariat avec le centre social de Fougères, à la sensibilisation des enfants. J'organise des visites pour faire découvrir mon métier aux jeunes mais aussi leur faire comprendre que l'agriculture n'est pas forcément synonyme de pollution ».

Propos recueillis auprès de Mr Guérin
le 21/07/2009

Jouez avec le Couesnon

→ Les charades du Couesnon

Charade 1

Mon premier sert à tenir une armoire droite.

Mon deuxième sert à dormir.

Mon troisième est une boisson anglaise qui s'infuse.

Mon tout est indispensable à l'eau du Couesnon.

Charade 2

Mon premier sert de contenant et à faire des châteaux de sables.

Mon second est une petite montagne.

Mon tout a besoin de grandir dans la mer avant de revenir se reproduire dans le Couesnon, seul cours d'eau qui l'accueille en Ille et Vilaine.

Charade 3

Mon premier est au milieu du visage.

Mon second est le contraire d'habillé.

Mon troisième éclaire les bateaux la nuit.

Mon tout est une plante aquatique sensible à la pollution qui flotte sur l'eau du Couesnon.

→ Le Rébus du Couesnon

Je suis un cours d'eau qui alimente le Couesnon, qui suis-je?



Solutions:

Charade 1: Cale, lit, thé = Qualité.
Charade 2: Seau, mont = saumon.
Charade 3: Nez, nu, phare = Nénuphar.
Rébus: Ml; nez, t' = Minette.
Le Minette est une rivière de 25 km de long qui part des communes de Saint Germain en Cogles et Romagné pour se jeter dans le Couesnon à Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Septembre 2009

→ À la rencontre du bassin versant

Septembre 2009

Questions/Réponses

- Qu'est-ce qu'un bassin versant?
- En quoi la mise en place de haies bocagères participe-t-elle à la protection de l'eau ?
- Qu'est-ce qu'une zone humide dans la gestion de l'eau?
- Quelles sont les espèces de poissons que l'on peut trouver dans nos rivières ?
- Comment s'appellent les sept principaux cours d'eau qui alimentent le Couesnon?
- Combien y a-t-il de kilomètres de cours d'eau sur le bassin versant du Couesnon?

→ Les réponses sur notre site : www.sage-couesnon.fr

Point réglementaire

L'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 interdit toute application ou déversement de produits phytosanitaires:

- à moins d'un mètre des fossés, cours d'eau et points d'eau, non listés sur la carte IGN au 1/25 000^{ème}.
- à moins de cinq mètres des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN au 1/25 000^{ème}.



Calendrier

→ Mardi 18 septembre 2009 : inauguration du barrage de Beauvoir sur le Couesnon.

Le projet de « rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel » va maintenant entrer dans sa seconde phase.

Plus d'info : www.projetmontsaintmichel.fr

→ Samedi 19 septembre 2009 : jardiner au naturel

Atelier pour créer un jardin naturel esthétique et économe à Saint Germain en Cogles .

Plus d'info : Familles Actives : 02 99 94 45 22

→ Dimanche 20 septembre 2009 : Rando patrimoine du pays de Fougères.

Le circuit pédestre « la nature à la loupe » sera l'occasion de découvrir les joies de la randonnée tout en apprenant à comprendre notre environnement.

Plus d'info : Pays Touristique de Fougères : 02 99 94 60 39 ou www.randopatrimoine2009.mcbat.net

→ Samedi 26 septembre 2009 : Bouger votre jardin

Journée à Javené et Lécousse pour créer un jardin d'agréments de manière naturelle et économe avec notamment une démonstration de broyeur de déchets verts, plantation d'une haie ...

Plus d'info : Familles Actives : 02 99 94 45 22

→ Passages de la Caravane main verte prévus dès début 2010

La caravane pédagogique itinérante permettra d'aller directement à la rencontre des habitants dans les bourgs, lotissements,... pour les accompagner et les sensibiliser au jardinage naturel.

Plus d'info : Familles Actives : 02 99 94 45 22



Syndicat des eaux du pays du Coglais

SI de la Basse Vallée du Couesnon

SI du Moyen Couesnon

Association "Le Bassin du Couesnon"

Correspondant : M. le président

www.sage-couesnon.fr

Siège social : Fougères Communauté
Parc d'activités de l'Aumallerie 35133 La Selle-en-Luitré
tél. : 09.71.42.34.92 / télécopieur : 02.99.99.22.51

courriel : sagecouesnon@orange.fr